



DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.
Enquête publique ouverte du **19.08.2026 au 17.09.2026.**

Propriété de :	La Confédération Suisse (OFROU – Siera)
Adresse :	Autoroute A1 (Canal de Crans), 1299 Crans
Parcelle(s) N° :	954-5-6
Coordonnées moyennes :	25039937/11355555
Objet(s) concerné(s) :	Entretien du cordon boisé - éclaircie pour rajeunissement
Motifs :	entrave à l'exploitation agricole
Plantation compensatoire :	sans compensation, rajeunissement du cordon boisé

La DGE a été consultée dans l'élaboration de la démarche.

Le dossier comportant un formulaire officiel accompagné d'un plan de situation, de photographies des lieux et de la description des plantations compensatoires est déposé au bureau technique de la commune : Rue du Grand Pré 25, 1299 Crans – technique@cransvd.ch. Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site www.cransvd.ch (rubrique : pilier public) ainsi qu'au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.